

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES
PUBLICS/SECTEUR MARCHES PUBLICS

DEC2021_ 0069

DÉCISION

OBJET : CONCLUSION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ PUBLIC N° 2020/015 RELATIF À LA FOURNITURE DE MATÉRIEL BUREAUTIQUE - LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS BUREAUTIQUES : PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS, IMPRIMANTES, SOLUTION D'ADMINISTRATION DE LA PLATEFORME D'IMPRESSION, PASSÉ AVEC LA SOCIÉTÉ SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire, ainsi que de divers textes,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2020_0064 du Conseil municipal du 24 mai 2020 portant délégations au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la décision n° DEC2020_0181 du 12 novembre 2020 portant conclusion du marché public de fourniture n° 2020/015 relatif à la location avec option d'achat (LOA) et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression, notifié le 8 décembre 2020 à la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE SAS, sise 244 route de Seysses CS 53464 31036 TOULOUSE Cedex 01, traité à prix unitaire figurant dans le bordereau de prix unitaire (BPU), pour une durée de cinq ans et un montant total maximum de 214 000 € HT, seuil des procédures adaptées,

CONSIDÉRANT le retard de livraison des matériels pour cause de crise sanitaire, la date de démarrage du marché doit être modifiée en conséquence ; il convient d'entériner cette modification du marché par voie d'avenant,

CONSIDÉRANT que la prestation relève de la catégorie d'achat « Fournitures » et de la catégorie homogène 10.01.05 « Location-maintenance du parc communal de photocopieurs », dont la valeur ne dépasse pas 214 000 € HT,

1/3



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision DEC2021_

0069

Portant « Conclusion de l'avenant n° 1 au marché public n° 2020/015 relatif à la fourniture de Matériel bureautique - Location avec option d'achat et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression, passé avec la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE »

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE SAS, sise 244 route de Seysses CS 53464 31036 TOULOUSE Cedex 01, l'avenant n° 1 au marché public de fourniture n° 2020/015 relatif à la location avec option d'achat (LOA) et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression, ayant pour objet de porter la date de démarrage du marché au 1^{er} avril 2021, pour une durée de cinq années, sans incidence financière.

Toutes les clauses et conditions du marché initial non modifiées par l'avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au budget communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne ;
- Madame la Comptable publique de Chelles ;
- Madame le Directeur général des services de Noisiel ;
- au titulaire du marché,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 30-03-2021



Le Maire

Mathieu Viskovic

Cadre réservé à l'AG

2/3



Envoyé en préfecture le 06/04/2021

Reçu en préfecture le 06/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 077-217703370-20210330-DEC2021_0069-DE

VILLE DE NOTSTEL

0069

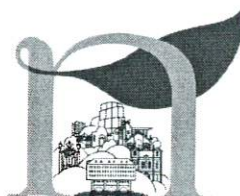
Suite de la décision DEC2021_

Portant « Conclusion de l'avenant n° 1 au marché public n° 2020/015 relatif à la fourniture de Matériel bureautique - Location avec option d'achat et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression, passé avec la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE »

Transmis au représentant de l'État le 06 AVR. 2021
Affiché en Mairie le 06 AVR. 2021
Publié au RAA le 06 AVR. 2021
~~Notifié le~~

3/3

hôtel de ville
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35
77426 Marne la Vallée cedex 2